

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1700/SG/CG approuvant le troisième et dernier modificatif à l'état de prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 1970 d'«Électricité*de Djibouti.

n° 71-1700/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
15 décembre 1971

Numéro JO
n° 24 du 27/12/1971

Date du numéro
27 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 242 du 13 novembre 1971 du Conseil d'administration d' < Electricité de Djibouti » arrêtant l'état de prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 1970 à la somme de 984.300.000 francs Djibouti (neuf cent quatre vingt-quatre millions trois cent mille francs Djibouti).